

Commune de BOËGE
(Haute-Savoie)

4.2.b Documents graphiques du règlement

SECTEURS DE RISQUES NATURELS UNIQUEMENT
Echelle 1/6000e

Projet - 26 février 2026



LES ZONES ET LES SECTEURS

— Limite de zone

ZONES URBAINES

- Ua Partie agglomérée dense et ancienne du centre-bourg
- Ub Parties agglomérées denses du centre-bourg
- Uc Parties agglomérées dans le prolongement du centre-bourg
- Uh Secteurs bâtis constitués (gestion de l'existant) : quartiers récents et hameaux (noyau ancien et extension récente)
- Ugv Secteur d'accueil des gens du voyage
- Ue Secteurs d'équipements publics et collectifs
- Ues Secteur d'équipements (publics et collectifs) et de services
- Uep Secteurs destinés à l'aménagement de parkings publics en centre-bourg
- Ui Secteur d'activités artisanales
- Uis Secteur d'activités et de services : Jonchère

ZONES A URBANISER

- AUB Secteurs de développement du bourg : OA1 et OA2
- AUC Secteurs de développement du quartier de Riondy : OA3 et OA4
- AUe Zone à aménager réservée aux équipements publics et collectifs (centre de secours) : OA5
- AUe Zone à aménager réservée aux équipements publics et collectifs (collège) : OA6

QA Secteur concerné par des Orientations d'Aménagement et de Programmation

ZONES AGRICOLES

- A Zone agricole
- As Secteur agricole à enjeux scientifiques (Zone Natura 2000, ZNIEFF de type I)
- Ap Secteur agricole à enjeux paysagers

ZONES NATURELLES

- N Zone naturelle et forestière
- Ns Secteur naturel et forestier à enjeux scientifiques (Zone Natura 2000, ZNIEFF de type I)
- Nzh Secteur de protection des zones humides
- Na Secteur naturel destiné à l'aménagement de la frange naturelle de l'espace sportif polyvalent
- Nm Secteurs destinés à la gestion du site du monastère et des constructions isolées liées au monastère (STECAL) :
 - Nm1 Monastère
 - Nm2 Maison Saint-Bruno
 - Nm3 Chalet de la Transfiguration
 - Nm4 Source
- Ni Secteurs destinés à la gestion des équipements publics et d'intérêt collectif :
 - Ni1 Ochetters
 - Ni2 Ancienne STEP
 - Ni3 Ouvrage STE
- Ndm Secteur destiné à la gestion de dépôts de matériaux
- N-OA Secteur naturel dans OAP

SECTEURS DE RISQUES NATURELS

cf. Titre II Chapitre I du Règlement (pièce 4.1)

Traduction de la carte des aléas (Alpes Géo Conseil, Mai 2024)

N Secteur inconstructible sauf exceptions

- N Toute nature d'aléas confondue
- Bg2 Risques de glissement de terrain
- Bp2 Risques de chute de pierres et blocs
- Br2 Risques d'affaissement, effondrement
- Bg1 Risques de glissement de terrain
- Bp1 Risques de chute de pierres et blocs
- Br1 Risques d'affaissement, effondrement
- B2 et B1 Risques de crue des ruisseaux torrentiels, des torrents et des rivières torrentielles
- Bc2 et Bc1 Risques de crue de rivière
- Br2 et Br1 Risques de ruissellement sur versant / ravinement

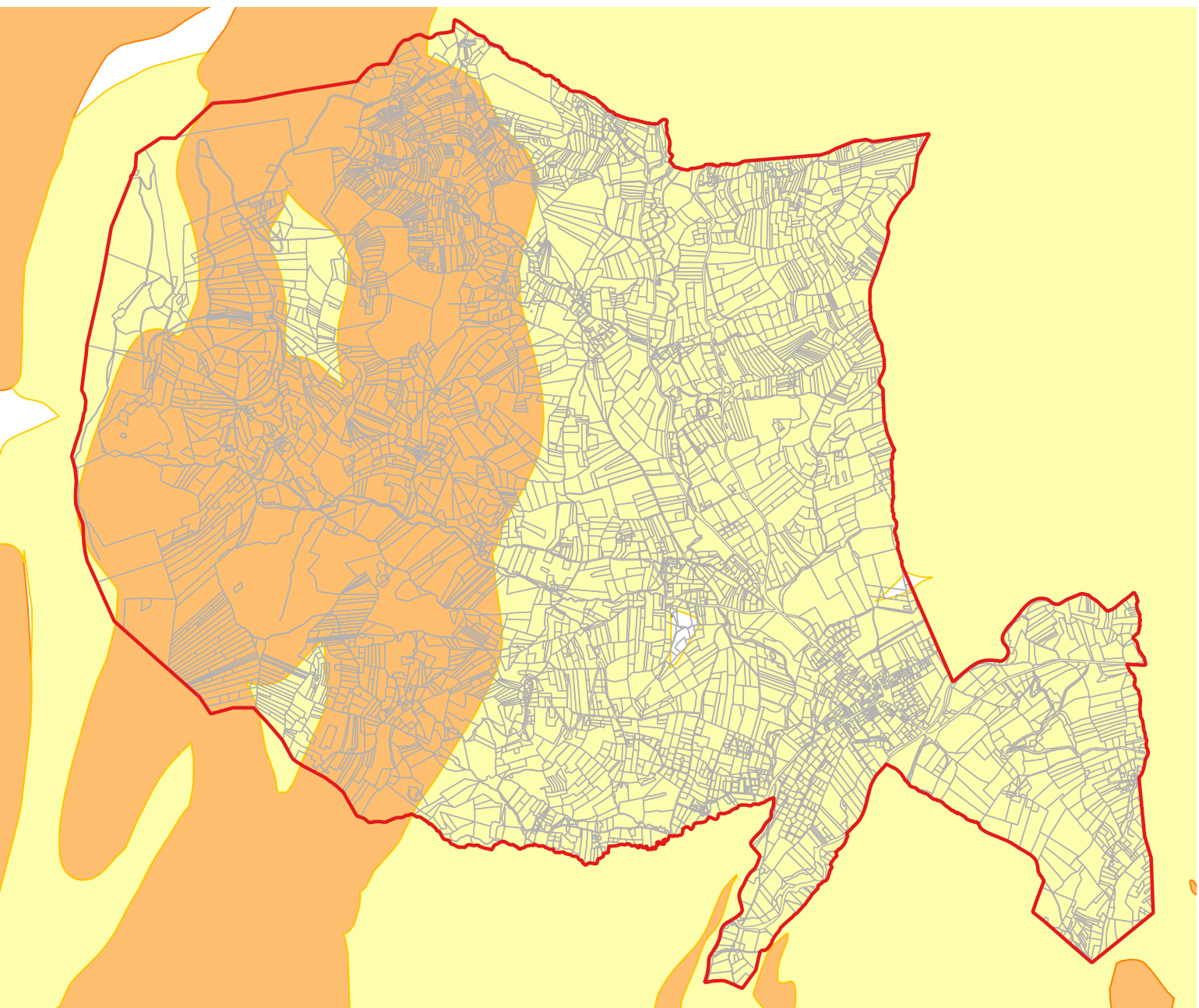
B Secteur constructible sous conditions

RISQUES DE RETRAIT-GONFLEMENT DES SOLS ARGILEUX

cf. Titre II Chapitre II du Règlement (pièce 4.1)

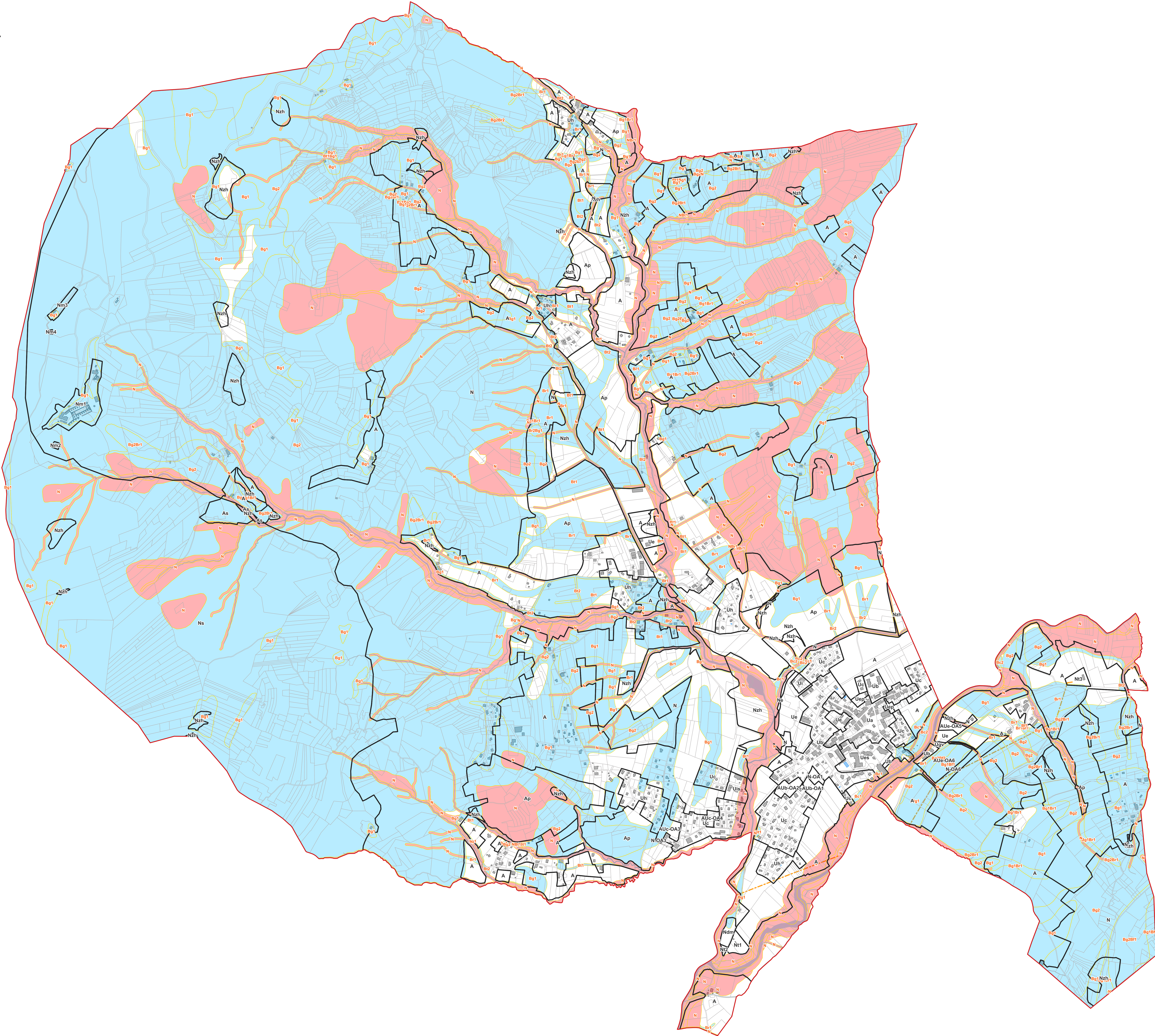
Extrait de la cartographie d'exposition aux phénomènes de retrait-gonflement des sols argileux (BRGM, 2025)

- Zone moyennement exposée
- Zone faiblement exposée



AUTRES INFORMATIONS

- Cimetière
- Ligne aérienne 63kV N° 1 BOËGE - CORNIER
- Cours d'eau et plan d'eau



P.L.U.

Plan Local d'Urbanisme
Révision n°2

Commune de BOËGE
(Haute-Savoie)

4.2.b Documents graphiques du règlement

SECTEURS DE RISQUES NATURELS UNIQUEMENT
Echelle 1/2000e

Projet - 26 février 2026



LES ZONES ET LES SECTEURS

— Limite de zone

ZONES URBAINES

- Ua Partie agglomérée dense et ancienne du centre-bourg
- Ub Parties agglomérées denses du centre-bourg
- Uc Parties agglomérées dans le prolongement du centre-bourg
- Uh Secteurs bâtis constitués (gestion de l'existant) : quartiers récents et hameaux (noyau ancien et extension récente)
- Ugv Secteur d'accueil des gens du voyage
- Ue Secteurs d'équipements publics et collectifs
- Ues Secteur d'équipements (publics et collectifs) et de services
- Uep Secteurs destinés à l'aménagement de parkings publics en centre-bourg
- Ui Secteur d'activités artisanales
- Uis Secteur d'activités et de services : Jonchère

ZONES A URBANISER

- AUb Secteurs de développement du bourg : OA1 et OA2
- AUC Secteurs de développement du quartier de Riordy : OA3 et OA4
- AUs Zone à aménager réservée aux équipements publics et collectifs (centre de secours) : OA5
- AUe Zone à aménager réservée aux équipements publics et collectifs (collège) : OA6

SECTEURS DE RISQUES NATURELS

cf. Titre II Chapitre I du Règlement (pièce 4.1)

Traduction de la carte des aléas (Alpes Géo Conseil, Mai 2024)

- N Secteur inconstructible sauf exceptions
- B Secteur constructible sous conditions
- N Toute nature d'aléas confondue
- Bg2 Risques de glissement de terrain
- Bp2 Risques de chute de pierres et blocs
- Br2 Risques d'affaissement, effondrement
- Br2 et Br1 Risques de crue des ruisseaux torrentiels, des torrents et des rivières torrentielles
- Bc2 et Bc1 Risques de crue de rivière
- Br2 et Br1 Risques de ruissellement sur versant / ravinement
- Bg1 Risques de glissement de terrain
- Bp1 Risques de chute de pierres et blocs
- Br1 Risques d'affaissement, effondrement

RISQUES DE RETRAIT-GONFLEMENT DES SOLS ARGILEUX

cf. Titre II Chapitre II du Règlement (pièce 4.1)

Extrait de la cartographie d'exposition aux phénomènes de retrait-gonflement des sols argileux (BRGM, 2025)

- Zone moyennement exposée
- Zone faiblement exposée

AUTRES INFORMATIONS

- Cimetière
- Ligne aérienne 63kV N° 1 BOËGE - CORNIER
- Cours d'eau et plan d'eau

